

Avis aux parents des élèves des écoles communales

Concerne : Programme des activités parascolaires 2025/2026 – Ecole de Mont-Saint-Jean

Chers Parents,

Comme chaque année et indépendamment de l'accueil extrascolaire qui est géré par nos accueillant(e)s tous les jours avant et après l'école, les élèves de nos écoles communales ont la possibilité de bénéficier de différentes activités organisées par des opérateurs extrascolaires extérieurs.

Vous trouverez, ci-contre, le programme proposé pour l'année scolaire 2025-2026.

Comment s'inscrire ?

Les opérateurs qui proposent ces activités sont en charge des inscriptions, du paiement et du suivi de vos demandes. Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans le tableau joint.

Quelques points d'attention !!

Afin d'organiser au mieux la gestion des temps extrascolaires, voici quelques indications à prendre en compte avant d'inscrire votre enfant :

- Votre enfant ne sera inscrit à l'activité qu'une fois que l'opérateur vous aura confirmé son inscription et en aura informé le service ATL.
- Si votre enfant est inscrit aux activités proposées dans la première tranche horaire, pensez à lui donner une petite collation simple qu'il pourra prendre de préférence après l'activité.
- Les enfants inscrits aux activités de la première tranche horaire ne pourront pas être simultanément inscrits à l'étude dirigée.
- Si votre enfant fréquente l'accueil extrascolaire avant et/ou après l'activité, ce service sera facturé séparément par l'école. **Pour rappel, et conformément au ROI, l'accueil extrascolaire est facturé dès 15h45 pour la 1^{ère} tranche horaire et 17h15 pour la 2^{ème} tranche horaire, dès 12h45 le mercredi.**

Concrètement, par exemple, si l'activité de votre enfant commence à 13h le mercredi, l'accueil extrascolaire vous sera facturé pour le quart d'heure avant l'activité.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le service ATL de la commune.

Contact : atl@waterloo.be ou 02/352.99.24 entre 9h00 et 16h00 du lundi au vendredi.